Nieder haslach

Au fil de l'eau

DEC 2023

La fête de Noël au rendez-vous

La jardinerie Alsagarden aux petits soins

La CEA au cœur de notre canton

N°7-DEC2023

Niederhaslach
Au fil de l'eau

Sommaire

Page 13 | La CEA au cœur de notre canton

Page 15 | La jardinerie Alsagarden aux petits soins

Page 20 | La fête de Noël au rendez-vous

Page 2 Le mot du Maire

Page 3 Conseil Municipal

Page 5 Les informations

Page 15 Gros plan

Page 16 Evènements

Directeur de la publication : Marielle Hellbourg
Comité de Rédaction : Commune de Niederhaslach
Impression : Commune de Niederhaslach
Dépôt légal : décembre 2023
Date de parution : 20 décembre 2023
ISSN 2999-4039
www.niederhaslach.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h
Le lundi et le jeudi : de 17h à 18h
Permanence de Madame la Maire, le lundi de 17h à 18h
et sur rendez-vous les autres jours.
Tél : 03 88 50 90 29
Mail : mairie@niederhaslach.fr

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Encore une année de passée, avec ses hauts et ses bas. Nous pensions être débarrassés du COVID et le voilà qui reprend de plus belle en cette période hivernale.

La situation financière de la Commune, avec l'inflation importante que nous subissons, ne permet pas la réalisation de tous les travaux qui seraient nécessaires. Nous essayons de parer au plus pressé et malheureusement, nous n'arrivons pas à contenter tout le monde.

Après le changement de l'éclairage de la salle des fêtes en LED, nous avons changé les chaises en bois qui n'étaient plus aux normes et lourdes à déplacer. Les chaises et les 20 tables ont coûtées 19.000 € TTC. Pour la salle, il reste le grand chantier de la toiture à prévoir car il y a de plus en plus d'infiltrations.

Pour la réhabilitation du pont de la rue de la Rivière, l'avant-projet présenté par le bureau d'études mandaté a confirmé qu'il n'était pas nécessaire de rehausser cet ouvrage. Pour les frais d'études et les travaux, il faudra prévoir 167.000 € HT. Nous pouvons espérer des financements dans le cadre du Programme National des Ponts à hauteur de 60% et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour 20%. Il ne resterait donc que 20% à la charge de la Commune, soit environ 34.000 €. La consultation des entreprises se fera en mars 2024 et les travaux pourraient être réalisés cet été.

Les chasses ont été réattribuées aux mêmes locataires pour une nouvelle durée de 9 ans et pratiquement aux mêmes conditions financières.

Nous avons pu signer un acte administratif encore en attente pour l'acquisition d'une parcelle de voirie de la rue Saint-Florent. Nous tenons à remercier la famille Auguste Erhart d'avoir accepté de céder le terrain gratuitement.

Après un printemps et un été secs, nous avons eu un automne très humide. Il y a eu des inondations, principalement dans le secteur de la rue du Bâtonnier Baumann. Une demande de catastrophe naturelle a été faite. Nous attendons la réponse ministérielle. Seul avantage à toutes ces pluies, le niveau des nappes phréatiques se normalise.

Pour la Pomme d'Or, nous sommes toujours dans l'attente pour signer des compromis de vente. Monsieur Boussanquet, de la Société ALSIMMO nous assure qu'il a des acheteurs pour tous les lots. Nous espérons que la vente va se faire rapidement.

Le diagnostic sanitaire de l'église a été réalisé cet été. Les résultats nous seront présentés au premier trimestre 2024. Il sera urgent de commencer les travaux, surtout au niveau de la toiture.

Depuis le 6 novembre 2023, toutes les rues du village sont passées à 30 km/h. Cela ne fait pas que des heureux mais la sécurité est à ce prix. Quelques mécontents ont déjà volé, par deux fois, le panneau de limitation de vitesse à l'entrée du village, côté Oberhaslach. Cela ne sert à rien, il sera remplacé à chaque fois.

Le dernier grand projet qui reste à mettre en œuvre cette année sera celui de la mise en place d'un accueil périscolaire. Il accueillera les enfants de plus de 6 ans à partir de janvier 2024. Le Conseil Municipal décidera, en fonction de la fréquentation de ce service, de sa reconduction pour les années à venir.

Cette année encore, nous n'aurons pas de cérémonie des vœux.

Pour mener à bien tous ces projets, qui, certes, ont des coûts importants, nous allons gérer au mieux les finances de la Commune.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal, des agents communaux et de moi-même, de passer de belles fêtes de fin d'année. Joyeux Noël et bonne année 2024 à tous.

Amicalement,

Marielle Hellbourg, Maire de Niederhaslach

Conseil Municipal

Ci-dessous, un condensé des délibérations prises par le Conseil Municipal pour la période du 26 juin 2023 au 27 novembre 2023. Le compte rendu intégral des délibérations peut être consulté sur le site internet de la Commune à l'adresse www.niederhaslach.fr dans l'onglet "Le conseil municipal".

SÉANCE DU 26 JUIN 2023

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance du 15 mai 2023, le Conseil Municipal a autorisé Madame la Maire à signer des conventions de recours à des collaborateurs occasionnels du service public avec les bénévoles qui souhaiteraient réaliser des travaux pour la Commune.

L'accord collectif sur le télétravail dans la fonction publique, proposé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin et signé à l'unanimité par les organisations syndicales représentatives, a été validé par le Conseil Municipal.

La Commune a décidé d'abandonner le produit de la location pour tous les terrains appartenant à la Commune sur les bans de Heiligenberg, Lutzelhouse, Niederhaslach, Oberhaslach et Urmatt.

Le Conseil Municipal a décidé, à la majorité des voix (1 contre) de ne plus participer au label « Villes et Villages fleuris ».

Les décisions prises par Madame la Maire dans le cadre de ses délégations sont présentées au Conseil qui en prend acte.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Le compte rendu de la séance du 26 juin 2023 est approuvé tel que présenté.

Suite à la cession de la Maison Forestière, la Commune peut placer 200.000 € sur un compte à terme rémunéré pendant 12 mois.

Madame la Maire est autorisée à signer une convention avec l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique pour une étude d'optimisation foncière.

Le Conseil a ensuite accepté de doter la Communauté de Communes de la compétence « Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement» et de modifier les statuts de cet EPCI en conséquence.

L'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires a été instaurée pour les fonctionnaires territoriaux titulaires ou stagiaires employés à temps complet, temps non complet et temps partiel, appartenant aux catégories B et C, ainsi qu'aux agents contractuels à temps complet, temps non complet et temps partiel, de même niveau.

Les anciennes chaises de la salle des fêtes, qui seront remplacées, sont données gratuitement au Comité des Fêtes.

Les Restaurants du Cœur ayant déjà reçu une subvention de 400 € en 2023, il est décidé de répondre à leur nouvelle demande de subvention par la négative.

Le Conseil prend acte, sans observation, des rapports annuels sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Conseil a pris acte, avec une observation, du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par Madame la Maire.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023 a été approuvé dans les formes et contenus présentés.

Concernant le renouvellement des baux de chasse, le Conseil a décidé de valider la superficie totale chassable de 324 ha 63 a et 61 ca sur le ban de Niederhaslach. L'ONF a réservé des terrains enclavés pour une superficie totale de 8 ha 55 a et 69 ca. La clause de chasse proposée par M. Victor BIEHLER et sa demande de réserve de chasse n'ont pas été acceptées.

La superficie du lot 1 a été arrêtée à 316 ha 07 a 92 ca. Le Conseil a ensuite validé la description du lot de chasse n°1 et a validé les clauses particulières de ce lot qui fera l'objet d'une location au gré à gré.

Le dossier de l'association de chasse La Gilloise étant complet, cette candidature a été agréée et le Conseil a décidé de conclure un nouveau bail avec cette association pour la période 2024 à 2033 pour un loyer annuel de 5.500 €.

Un projet de couverture des stèles armoriées du Jardin du Cloître a été approuvé pour un coût de 23.000,00 HT, soit 27.600,00 € TTC. Une subvention à hauteur de 50% sera demandée à la CEA. La fin du chantier est prévue pour le 15 juin 2024.

Le Conseil a pris la décision de principe de créer un accueil périscolaire pour les enfants de 6 à 12 ans , avec repas de midi. Une consultation des parents d'élèves sera organisée afin de déterminer le nombre d'enfants à accueillir. Le budget primitif 2023 est modifié pour permettre l'acquisition des équipements nécessaires et une commission de travail est constituée.

Le Conseil a émis un avis favorable sur la composition de la « conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols » telle que proposé par la Région Grand Est.

Des époux ayant demandé que la valeur (50 €) du cadeau qui devait leur être fait par la Commune à l'occasion de leurs Noces d'Or soit versée au Club Bonne Ambiance, le budget est modifié en conséquence.

Le Conseil a pris acte des décisions prises par Madame la Maire dans le cadre de ses délégations.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Le compte rendu de la séance du 30 octobre 2023 est approuvé.

Le Conseil a approuvé l'avant-projet de réhabilitation du pont de la rue de la Rivière aval pour un coût total de 167.880 € HT (Travaux : 150.000,00 € HT et maîtrise d'œuvre : 17.880,00 € HT).

Des aides seront sollicitées :

Programme national des ponts : 100.728 € (60 %)

Dotation de soutien à l'investissement local : 33.576 € (20 %)

L'échéance de ce chantier est prévu comme suit :

Consultation des entreprises :	mars 2024
Commande :	mai 2024
Début des travaux :	juillet 2024
Fin du chantier :	octobre 2024

Les baux de chasse sont validés pour le lot n°2 (9.150 € de loyer annuel) et le lot n° 3 (7.000 € de loyer annuel) pour la période 2024 à 2033. Sur le lot n°3. Le lot n°2 est reloué à Monsieur François WOLFF et le lot n°3 est loué à l'association de chasse de Maulbronn qui loue également pour la même durée un chalet de chasse pour un montant annuel de 1.200 €.

Dans le cadre de l'organisation d'un service d''accueil périscolaire à Niederhaslach à partir du 8 janvier, une convention de délégation de service public sera signée par l'association La Case à Toto pour la gestion de ce périscolaire et la mise à disposition du personnel nécessaire.

Le programme des travaux en forêt et l'état prévisionnel des coupes a été approuvé pour 2024. Une recette prévisionnelle de 89.110 € HT est attendue en 2024 pour la vente de bois. Délégation est donnée à l'ONF pour la vente du bois.

Le budget primitif 2023 a été modifié pour tenir compte des dépenses de fin d'année et des reports à pratiquer sur 2024.

Le Conseil décide d'adhérer à la proposition du Centre de Gestion du Bas-Rhin de contrat d'assurance des risques statutaires pour une période de 4 ans avec prise d'effet au 1er janvier 2024.

Le Conseil a pris acte des décisions présentées par Madame la Maire et qu'elle a été amenée à prendre dans le cadre des délégations que le Conseil Municipal lui a données.

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

Pour des fêtes de fin d'année en toute sécurité !

Dans le cadre des fêtes de fin d'année et de la nuit de la Saint-Sylvestre, la Préfète du Bas-Rhin a pris les mesures suivantes :

- du 04 décembre 2023 au 3 janvier 2024, il est interdit d'acheter, de vendre, de céder, d'utiliser, de transporter, des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques de catégories C2, F2, C3, F3, C4, F4, P2 et T2.
- du 29 décembre 2023 au 3 janvier 2024, il est interdit de distribuer, d'acheter ou de vendre du carburant à emporter dans tout récipient transportable.
- du 31 décembre 2023 au 1er janvier 2024, la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite.

Préfecture du Bas-Rhin

Conseil Municipal Junior

Le premier Conseil Municipal Junior de Niederhaslach est initié depuis le 14 mai 2022. Les cinq membres de ce conseil mettent avec succès en place les projets qu'ils avaient présentés sur leur programme :

La propreté du village avec deux actions prioritaires, la réalisation et l'implantation des panneaux "stop déchets" et l'idée du prêt de pinces pour des éco-balades pour une action éco citoyenne.

L'organisation d'une rencontre intergénérationnelle autour d'une après-midi jeux qui a permis un échange plein d'entrain et de jovialité entre les enfants et les aînés de notre village.

La distribution aux foyers ayant des enfants scolarisés à Niederhaslach du livret "Bien vivre ensemble " sur les règles de politesse et de civilité.

L'animation d'un atelier de coloriage en 3D qui a été proposée aux enfants au marché de Noël.

Il faudra déjà penser aux prochaines élections qui auront lieu en mai 2024 !

Si tu es au CM1 ou au CM2 et que tu habites à Niederhaslach, tu pourrais présenter ta candidature aussi ! En avril 2024, il y aura des informations en classe puis une réunion avec les parents.

Le Conseil Municipal Junior actuel, avec Madame la Maire de Niederhaslach :

- Matéo Christophel, Maire Junior
- Cheyenne Strub, 1ère Adjointe Junior
- Mathieu Blaison, 2ème Adjoint Junior
- Hermione Siegel, Conseillère Junior
- Florian Gargowitsch, Conseiller Junior

Michèle Morisot pour l'équipe du CMJ
Photo Michèle Morisot

Eco-balade

Très soucieux de la propreté de notre village, le Conseil Municipal Junior a continué à travailler sur ce projet. Cette équipe composé du maire junior et de quatre conseillers vous propose des éco-balades.

Pour les soutenir, la mairie a acheté six pinces télescopiques de ramassage des déchets. Vous pouvez les emprunter gratuitement à la mairie le temps d'une promenade en famille - Le règlement est remis lors de l'emprunt.

Une éco-balade qu'est-ce-que c'est ? Votre mission est de partir en randonnée en famille et tenter de ramasser le plus de déchets possible sur votre chemin …

Ainsi, agissons ensemble pour sensibiliser sur l'impact des déchets et garantir que chacun d'entre nous prend soin de notre planète.

L'éco-rando c'est aussi l'occasion d'en apprendre un peu plus sur les gestes et les comportements éco-responsable.

Appelé plogging à son origine, éco-balade en français, n'hésitez pas à trouver des idées pour allier vos plaisirs et la propreté de notre village et de notre forêt, en courant, en promenant le chien… Et c'est une belle idée pour faire marcher un peu plus les enfants ! Il ne s'agit pas d'un concours, aussi vous nous demandons de ne pas ramener vos déchets à la mairie mais de les trier ensuite chez vous.

Depuis ce premier article, Hermione du Conseil Municipal Junior s'est engagée pour présenter cette proposition écocitoyenne dans les classes élémentaires. Le retour a été immédiat, l'institutrice des CP-CE1 a initié sa classe à l'éco-balade lors d'un de leur déplacement hebdomadaire au tennis d'Urmatt !

C'est chez nous, ce village propre !

Sandrine Bentz – Camille Schaeffer et Michèle Morisot

Périscolaire

En raison de l'arrêt d'activité de plusieurs assistantes maternelles et à la demande des parents n'ayant plus de moyen de garde de leurs enfants, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un service d'accueil périscolaire à partir du 8 janvier 2024. Cet accueil sera ouvert aux enfants de plus de 6 ans scolarisés à Niederhaslach, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h15. Le repas de midi sera fourni aux enfants inscrits à la pause méridienne.
Nous avons pris contact avec l'association « La Case à Toto » de Lutzelhouse qui accepte d'assurer le fonctionnement et la gestion de ce nouveau service à la population de Niederhaslach. La Commune mettra à disposition la salle de classe inoccupée de l'école élémentaire dans laquelle ont également lieu les cours d'échecs. Pour commencer, ce service d'accueil fonctionnera jusqu'aux vacances d'été 2024. La situation sera réévaluée au cours du deuxième trimestre et il sera alors décidé de reconduire ou non ce dispositif pour la rentrée 2024/2025.

Marielle Hellbourg

Battues de chasse

L'association de chasse LA GILLOISE utilisera dorénavant l'application LAND SHARE pour signaliser en temps réel les lieux et dates des battues de chasse aux autres utilisateurs de la nature (promeneurs, randonneurs, VTTistes). Land Share est une application mobile disponible sur IOS ou Android.

Elle vise à informer en temps réel des battues en cours. Dans les faits, les chasseurs renseignent leurs différentes zones de chasse sur l'application interne : Protect Hunt.
Le jour J, ils activent la zone de chasse concernée et renvoient l'information sur une seconde application, grand public : LAND SHARE.

Les usagers de la nature ayant préalablement téléchargé LAND SHARE reçoivent une notification à proximité de la zone chassée (800m).

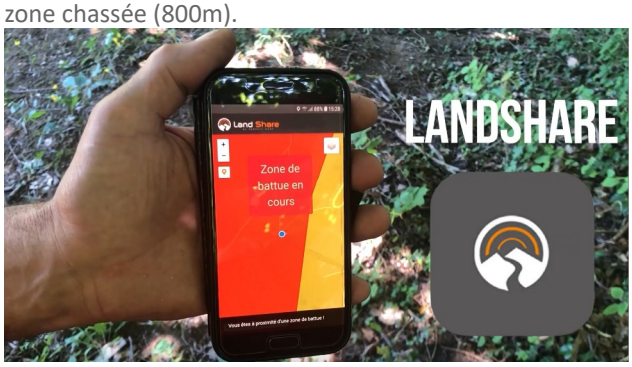

Cette application est soutenue par le gouvernement et relayé par la FDC67 et vise à renforcer la sécurité à la chasse.

Par ailleurs, les dates de battues qui nous ont déjà été communiquées pour la période fin 2023, début 2024 sont :

Lot 1 : Ban de Niederhaslach (terres agricoles, prés et vergers)

- mardi 26 décembre (matin)
- samedi 6 et dimanche 7 janvier
- samedi 20 janvier

Lot 2 : Forêt Communale Lieudit Klintz - Ban d'Oberhaslach/Urmatt

- mardi 26 décembre
- dimanche 14 janvier
- dimanche 28 janvier
- jeudi 1er février

Lot 3 : Forêt Communale Lieudit ECKKOPF - Ban de Lutzelhouse

- samedi 13 et dimanche 14 janvier

ONF Forêt domaniale de Haslach lot 3 (forêt sur le ban de Niederhaslach)

- Mercredi 10 janvier 2024
- Jeudi 11 janvier 2024

La Mairie

La chasse

Les baux de location de la chasse arrivent à échéance le 1er février 2024. Les nouveaux baux sont attribués pour neuf ans, soit du 02 février 2024 au 1er février 2033. Pour les trois lots, les chasseurs ont fait savoir qu'ils souhaitent renouveler leur bail.

Pour le lot 1 (dit de plaine), qui se situe entièrement sur le ban de Niederhaslach, la Commune est repartie sur une location au gré à gré avec l'association de chasse La Gilloise pour un montant de 5.500 € par an.

Pour le lot 2 situé au Klintz sur les bans d'Oberhaslach et d'Urmatt, M. François WOLFF a re-signé pour un loyer de 9.150 € par an.

Pour le lot 3, situé sur le ban de Lutzelhouse, l'association de chasse de Maulbronn a repris le bail pour un montant de 7.000 € ainsi que la location d'un chalet de chasse pour un loyer de 1.200 € par an.

Nous remercions nos différents partenaires avec lesquels nous entretenons de bons rapports.

Marielle Hellbourg

Le RAM devient le « Relais Petite Enfance »

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'informations et de partage pour les parents, futurs parents et assistants maternels agrées résidant sur le territoire de la Communauté de Communes (18 communes membres). Il est co-financé par la CAF et la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig.

Ce service public ouvert depuis le 1er Septembre 2009, offre aux usagers du territoire, et donc de Molsheim, de nombreux services :

• Vous souhaitez des informations générales sur les modes de garde collectif ou familial : Le RPE vous accompagne dans votre projet de garde, vos questionnements (spécificités des différents modes de garde …) et vous oriente en conséquence. Il est en mesure de vous transmettre également une liste actualisée des assistants maternels agrées votre commune (et les communes environnantes). Cette liste présente entre autres les coordonnées et disponibilités des professionnels concernés.

• Il accompagne les parents et futurs parents dans leurs démarches administratives (Prestations CAF du jeune enfant ; information sur les droits et obligations du parent employeur d'un assistant maternel…).

• Il donne également des informations sur le métier d'assistant maternel et communique sur les droits et obligations liés à cette profession.

• Il organise des temps d'échanges et soutient la professionnalisation (formations, conférences…) des assistants maternels agrées du territoire (307 en 2023).

• Il propose des temps collectifs à destination des enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leurs assistants maternels, afin d'enrichir leur curiosité. A cet effet, des intervenants extérieurs viennent régulièrement agrémenter ces temps d'éveil au travers de leur créativité et de leur sensibilité (atelier musical , éveil corporel, contes, baby gym, ludothèque, ateliers natures, sophrologie ludique, modelage d'argile, spectacle de Noel…) et des sorties sont organisées en fin d'année scolaire (Jeux d'eau à la piscine découverte de Molsheim, visite de la caserne des pompiers…).

• Depuis 2015, le RPE propose également dans le cadre de projets de soutien à la parentalité des actions ayant pour objectif : l'écoute et l'accompagnement de parents dans leur rôle et leurs questionnements (conférences, formations, ateliers parents/enfants, cafés parents).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter :

• Valérie GILLMANN (responsable et éducatrice de jeunes enfants) : vgillmann@cc-molsheim-mutzig.fr ;
Tél : 03.88.49.55.95.

• Josy CUCCHI (secrétariat) : jcucchi@cc-molsheim-mutzig.fr ; Tél : 03.88.49.66.66.

Rendez-vous sur notre site internet afin de prendre connaissance de l'ensemble des propositions et vous inscrire le cas échéant : https://rpe.cc-molsheim-mutzig.fr/

Pour garantir un accueil de qualité, les temps d'informations au RPE se font sur rendez-vous. »

Valérie Gillmann, Responsable

Salle des fêtes

En 2023, nous avons changé l'éclairage de la salle des fêtes pour passer en LED. Les travaux ont été réalisés en régie par les agents et en particulier par Julien que nous avions engagé en qualité d'intérimaire. Je tiens à remercier les agents qui ont fait un bon travail. La Commune a également remplacé les chaises de la salle car les anciennes chaises en bois ne répondaient plus aux normes de sécurité et étaient lourdes à déplacer. Nous avons ainsi acheté 450 chaises et 20 tables pour remplacer celles qui étaient manquantes et abîmées. Il reste un point important à régler qui concerne la toiture. En effet, il y a régulièrement des infiltrations dues à des dalles de couverture cassées par des projectiles (ballons, pierres…). Pour le moment, les fuites sont réparées au fur et à mesure mais nous réfléchissons à un renouvellement de l'ensemble de la toiture.

Marielle Hellbourg

Repair Café

Nous vous l'avions annoncé lors de notre dernier bulletin municipal, Repair Café Still vient dans notre commune.

Retenez la date du 16 Mars 2024.

L'équipe de réparateurs sera présente dans la salle des fêtes de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Nous vous rappelons que les réparateurs sont bénévoles, qu'en aucun cas, ils ne se substituent à des réparateurs professionnels. Ils sont là pour vous aider à donner une nouvelle vie à vos objets un peu fatigués.

Repair Café est ouvert à tous et gratuit.

Stéphanie Siegel

Église

Lors des dernières pluies de l'automne, nous avons eu la mauvaise surprise de constater des infiltrations dans la nef de l'église, s'écoulant jusque sur les bancs. Après inspection de la toiture, plusieurs fuites ont été détectées.

Nous attendons le passage de la société Piasentin pour parer au plus pressé avec l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Pour le printemps 2024, nous attendons le « bilan sanitaire » réalisé par Monsieur Bertrand Fleck, architecte du patrimoine, avec l'agence Aedificio. Ce bilan de santé de la Collégiale nous permettra de savoir sur quels points intervenir et de planifier les dépenses.

Marielle Hellbourg

Sécurité routière

30 km/h

Avec un peu de retard dans notre planning, le « 30 km/h » est enfin appliqué dans toute l'agglomération.

Cette nouvelle vitesse n'est peut-être pas populaire, mais pour beaucoup elle était nécessaire, surtout pour les habitants de la rue Principale. Tout changement, toute modification d'habitude, de règle, nécessite un temps d'adaptation.

Pour information, à deux reprises les panneaux 30 km/h coté Oberhaslach nous ont été arrachés et volés, cela est bien sûr inadmissible et répréhensible par la loi. Début d'année, un contrôle de vitesse sera effectué par la CEA pour constater les bienfaits de cette mesure.

Rue du Forgeron

Une signalisation complémentaire a été ajoutée dans le sens Oberhaslach-Niederhaslach pour limiter la circulation dans cette rue qui est très étroite et où le croisement est compliqué. C'est pour cela que deux panneaux vont être ajoutés avec interdiction de circuler sauf riverains sur la partie supérieure de la rue.

Quartier Korbel

Suite à la demande de la part des locataires de nos parcelles de chasse, une limitation et interdiction de circuler va être instaurée sur le chemin entre la croix et la statue de la vierge de 20h00 à 06h00. Les chasseurs se plaignent du fort transit de véhicules à moteur, pendant ce créneau horaire, qui fait fuir le gibier.

Christophe Heiligenstein

Cimetière

Depuis quelques mois, la Commune fait appel à la société FMES de Still pour faire l'entretien des allées centrales et des allées latérales du cimetière. Depuis qu'il n'est plus permis d'utiliser de désherbant dans les espaces publics, il est en effet devenu difficile pour les ouvriers communaux de dégager assez de temps pour réaliser un entretien régulier et efficace du cimetière. Entre les tombes, les familles devraient assurer l'entretien, malheureusement, ce n'est pas toujours possible (personnes âgées ou n'habitant pas à proximité). J'ai donc décidé de demander à la société FMES d'intervenir aussi pour les espaces inter-tombes. Cette prestation a un coût supplémentaire d'environ 2.600 € par an, mais le repos de nos chers défunts le mérite bien.

Marielle Hellbourg

Tri sélectif

Ces dernières semaines, un grand nombre d'erreurs de tri ont été répertoriées par le Sélect'Om de Molsheim.

Merci de bien vouloir noter que :

- Les bacs avec un couvercle bleu sont réservés au papier/carton.
- Les bacs avec un couvercle jaune ou un sachet jaune sont destinés aux emballages plastiques, métalliques en acier/aluminium, ainsi qu'aux briques alimentaires.

Les équipes de collecte effectuent des contrôles non pas pour vous embêter, mais pour garantir la conformité des bacs ou sacs qui ne doivent contenir que les déchets recyclables spécifiés dans les consignes de tri.

L'ajout de tout autre type de déchets perturbe le processus de recyclage et entraîne des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Si un problème est détecté, une étiquette peut être apposée pour vous informer du problème rencontré et votre bac/sac non relevé.

Stéphanie Siegel

NB : Les sachets jaunes sont destinés uniquement au tri des emballages en plastique, métalliques et briques alimentaires.
Le SELECT'OM les met gratuitement à votre disposition, merci d'en faire un usage raisonnable !

La Mairie

Nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants sont les bienvenus. Nous leur rappelons qu'il est important qu'ils passent en mairie afin de s'inscrire au fichier domiciliaire et sur la liste électorale.

La Mairie

Un regard au-delà des clôtures

Vers un changement d'échelle de nos pratiques alimentaires locales

par Lili Friedrich, 24 ans, étudiante en architecture à l'ENSA Paris Malaquais

À l'occasion de mon projet de fin d'études, en tant qu'architecte mais aussi en tant que passionnée de cuisine et des savoir-faire qui s'y rapportent, j'ai souhaité me pencher sur l'étude du système de production-transformation-consommation alimentaire.

Cet enchaînement d'événements duquel nous dépendons tous représente à lui seul 22% de l'empreinte carbone de la consommation totale en France[1], faisant de l'alimentation le troisième poste le plus émetteur de gaz à effet de serre après le transport et le logement. Les bouleversements écologiques en cours, qui ne feront que s'amplifier dans les années à venir, ne pourront être atténués uniquement par des actions fortes et impactantes qui priorisent l'environnement. Le modèle agro-industriel en place aujourd'hui, sur-productif et sur-consommateur de précieuses ressources, reste le moyen dominant de mener la production des champs jusque dans notre assiette : un système en parfaite contradiction avec les objectifs de la société écologique naissante, et dont l'urgence de la transformation se fait de plus en plus ressentir.

Dans ce contexte général, l'occasion de l'élaboration d'un projet d'architecture tient pour prétexte à l'initiation d'une réflexion collective sur ce sujet, avec notre petit bout de campagne comme terrain d'étude.

Historiquement, Niederhaslach était un village au sens de sa définition première "un groupement d'habitations permanentes, dont la majeure partie de la population est engagée dans le secteur agricole"[2]. En effet, chaque foyer gérait sa micro-ferme et une dizaine de petits commerces et restaurants permettaient au village de subvenir seul aux besoins de sa population. Bien que l'étude du passé soit inspirante dans notre réflexion pour l'avenir, il serait aujourd'hui impensable d'imaginer un retour au modèle d'antan, dépendant de petites exploitations familiales et d'une population majoritairement paysanne qui n'est plus. Dans la course effrénée de notre société contemporaine, rares sont les instants à consacrer à notre alimentation, la production alimentaire chez soi n'étant plus une nécessité de survie depuis l'industrialisation du milieux et l'arrivée des supermarchés dans nos campagnes.

Mais à bien y regarder, qu'elles soient motivées d'une volonté écologique ou simplement pour le plaisir, de nombreuses pratiques alimentaires porteuses d'avenir subsistent au sein des 550 foyers de notre village. Comme le montrent les premiers résultats de mon enquête de terrain[3] initiée en Novembre dernier, la production alimentaire ultra-locale est bien présente, derrière vos murs et de vos clôtures : en ayant quelques poules pour leurs œufs, en plantant des arbres fruitiers, en réalisant toutes sortes de confitures, en fumant soi-même viandes et poissons, en élevant des lapins, en plantant de la vigne pour ses feuilles et fruits, en séchant les champignons de la forêt, en réalisant ses propres mélanges pour infusions, et j'en passe… Des pratiques qui peuvent sembler banales, car faisant partie des mœurs de la vie à la campagne, mais qui sont loin d'être généralisées.

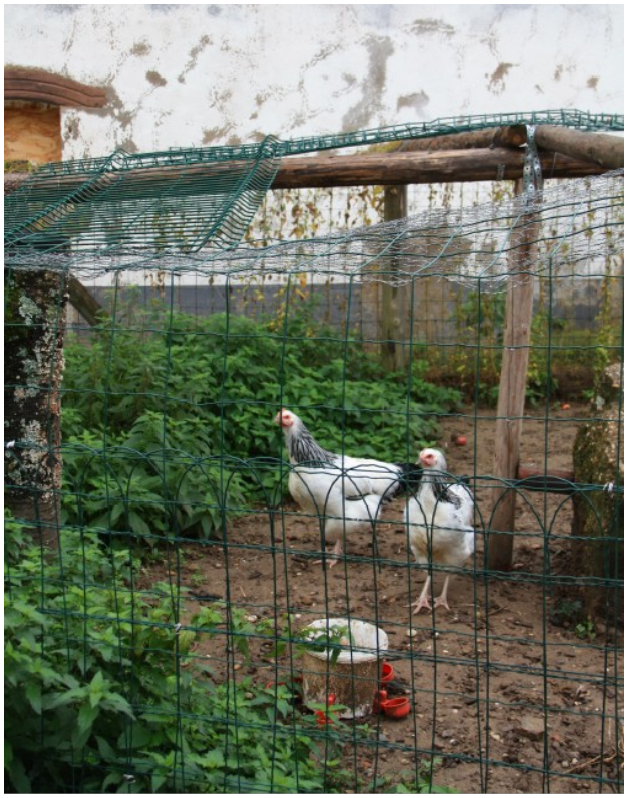

L'un des poulaillers du village.

L'auto-production, étant l'un des seuls moyens de consommer localement, est uniquement réalisable par ceux qui peuvent et souhaitent la prioriser dans leur emploi du temps. L'ultra-local est principalement accessible à qui décide d'y passer du temps, ce qui est loin d'être envisageable pour tous en dépit de l'urgence. La responsabilité du sourçage des produits de notre alimentation, reposant actuellement sur les épaules du consommateur (d'où le terme de consom'acteur) ne devrait-elle pas être reportées sur les instances gouvernementales pour proposer une offre alternative stable permettant la généralisation de l'effort écologique aujourd'hui individuel ?

La vigne et les plants de piment recouvrent le grillage et les plus petits interstices du jardin.

Par ces premières pistes de réflexion, je vous propose de nous projeter dans cet avenir sans doute pas si lointain, dans lequel il n'y aura plus d'autre choix que d'agir. L'analyse minutieuse du "déjà là", révélatrice de pratiques alimentaires spécifiques à notre terroir et sa population, pourrait-elle constituer un levier du changement ? Quel(s) lieu(x) imaginer alors pour l'archivage, la diffusion, la mise en pratique de ces usages, permettant de les transposer de l'échelle de nos foyers à celle d'une communauté ? Comment parvenir à offrir à tous la possibilité d'une alimentation en accord avec les objectifs de notre temps ? Pour les enfants de nos écoles, les employés de la communes et des entreprises locales, pour tous ceux qui n'aiment pas cuisiner ou jardiner, ceux qui sont débordés, pour ceux qui font déjà beaucoup et auront inspiré ce projet.

[1] "*Notre alimentation, c'est combien de gaz à effet de serre (GES)* ?", www.notre-environnement.gouv.fr, 8 septembre 2022
[2] "345 exploitations agricoles étaient recensées à Niederhaslach en 1929" dans Niederhaslach - un siècle sur les rives de la Hasel, p.88
[3] Il est toujours possible (et encouragé) de contribuer à mon enquête de terrain. Si vous n'avez plus (ou par erreur, non réceptionné) votre exemplaire du questionnaire, vous le trouverez à la mairie ou bien en m'écrivant à lili.friedrich@icloud.com

Parution du livre :

L'intuition pour seul guide - à la recherche d'un chamane

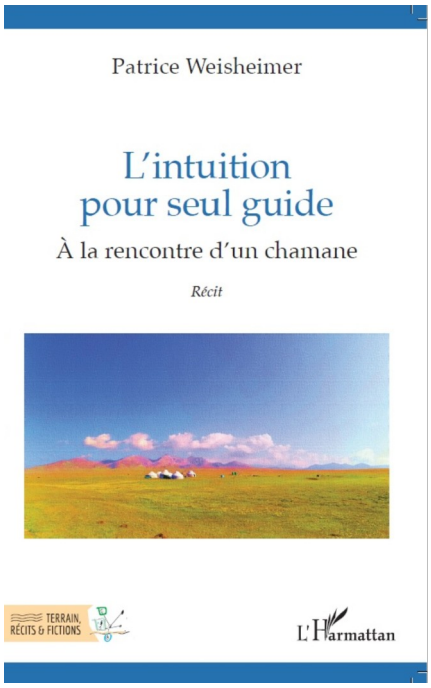

Patrice Weisheimer est niederhaslachois. En 2021, il décide de faire un voyage au milieu de l'Asie centrale. Cela faisait des années qu'il était appelé par ces montagnes et ces steppes du Kirghizistan. Lui qui a besoin de tout contrôler, qui anticipe tout... Il était temps de sortir du mental et de lâcher prise pour se reconnecter à son intuition. Il a donc décidé de partir sans rien préparer, avec la simple intention d'aller y rencontrer un chamane. Et c'est là que son aventure a commencé...

Son livre édité chez L'Harmattan nous raconte son voyage ponctué de flashback sur son histoire de vie en tant qu'ancien lobbyiste dans le champs de l'éducation à la démocratie. Il tente également d'amener un regard scientifique sur des pratiques issues des cultures et spiritualités animistes.

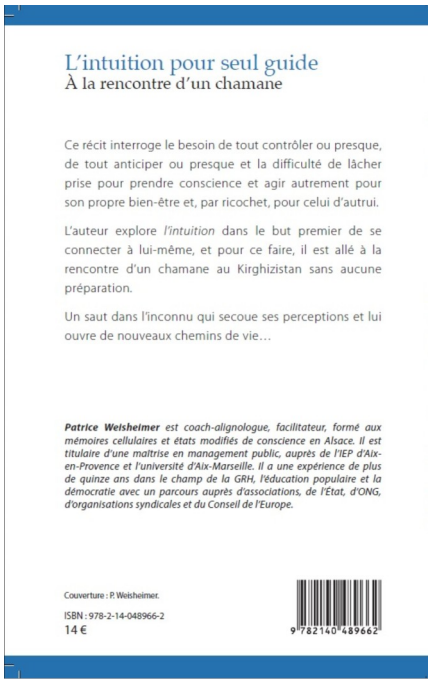

Vous trouverez ce livre sur le site de l'Harmattan, la FNAC, Cultura ou encore au Proxi de Niederhaslach et à la librairie de La Lisette à Schirmeck.

Mouvements de terrain

A l'occasion d'une réunion publique qui s'est tenue le 11 septembre 2023 à Oberhaslach, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a présenté le risque « mouvements de terrain » diagnostiqué sur les bans des communes de Niederhaslach et d'Oberhaslach et qui a fait l'objet d'une étude réalisée en 2021 à la demande de l'État.

Deux types de risques ont été présentés :

- Affaissement/ effondrement de cavités souterraines

Les cavités naturelles présentes sur ce territoire sont principalement formées par la circulation de l'eau dans le sous-sol. Les cavités ainsi créées peuvent à terme s'effondrer sur elles-mêmes.

- Glissement de terrain

Un glissement de terrain est le déplacement brutal d'une masse de terrain sur une pente. Il se produit généralement en situation de forte saturation des sols en eau. Il peut mobiliser des volumes considérables de terrain, qui se déplacent le long d'une surface de rupture.

Pour chacun de ces deux risques, le BRGM a élaboré des cartes d'aléas sur les communes de Niederhaslach et d'Oberhaslach. Ces cartes, ainsi que les études sont disponibles sur internet à l'adresse : https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Risque-mouvements-de-terrains/Niederhaslach-Oberhaslach ou, plus simplement, en indiquant dans le moteur de recherche « PAC Niederhaslach Oberhaslach ». Il est également possible de consulter les cartes en mairie.

QUELLES CONSEQUENCES EN MATIERE D'URBANISME ?

Les risques d'affaissement et de glissement de terrain ont malheureusement des conséquences en matière d'urbanisme. Afin d'éviter une augmentation des risques, l'Etat prescrit une étude technique de type G2 pour tout projet de construction dans les zones impactées et prescrit des mesures encadrant l'infiltration des eaux dans le sol.

Mesures applicables à tout le territoire

Sur tout le ban communal, les recommandations générales suivantes doivent être appliquées :

- Aménagements extérieurs : lors de la création de talus, des mesures de protection des personnes et des biens devront être recherchées par le maître d'ouvrage :

  - Mesures actives telles que l'équipement des talus avec des grillages, boulonnages, etc.

  - Mesures passives telles que des murs et clôtures renforcés.

- Des soutènements, dispositifs anti-érosion ou tout autre dispositif assurant la stabilité devront être envisagés pour tout talus de déblai de hauteur supérieure à 2 mètres. Les terrassements ou talutages devront être réalisés avec des soutènements dimensionnés, adaptés au contexte géotechnique et géologique et devront être drainés.

Mesures applicables en secteur d'ALÉA MOYEN

Sont interdits :

- L'infiltration des eaux (pluies, voiries, etc.) pour les projets entraînant une imperméabilisation d'une surface supérieure à 20 m², sauf si aucune autre solution n'est possible et qu'une étude d'un cabinet spécialisé dimensionne une solution d'infiltration qui n'aggrave pas les risques et n'en provoque pas de nouveaux.
- Afin de limiter les infiltrations ou les rejets concentrés, la réalisation de puisards ou de puits d'infiltration sera tout particulièrement à éviter, et ne pourrait être autorisée que dans le cas d'une étude prouvant qu'elle n'augmente pas le risque sur la parcelle et les parcelles avoisinantes.

Le porter à connaissance autorise toutes les constructions nouvelles, travaux et constructions liées à l'existant. Toutefois, les cas énoncés ci-dessous seront soumis à une étude géotechnique :

- Les systèmes d'épuration autonomes individuels,

- La modification de bâtiments existants entraînant une modification de structure,
- Les travaux, ouvrages et aménagements destinés à réduire les conséquences des différents aléas recensés (murs de soutènements, etc.),
- La réalisation de retenues d'eau, de piscines enterrées et de bassins,
- Concernant l'aléa cavités souterraines

  - les bâtiments de plus de 5 m² d'emprise au sol ;

  - les extensions de plus de 20 m² au sol ou de surface de plancher ;

  - les constructions autres que les bâtiments de plus de 20 m² d'emprise au sol.
- Concernant l'aléa glissement de terrain :

  - les bâtiments et extension de bâtiment de plus de 5 m² d'emprise au sol ;

  - les constructions autres que les bâtiments ou leur extension de plus de 20 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher.

Mesures applicables en secteur d'ALÉA FAIBLE

Dans le cas des projets entraînant une imperméabilisation d'une surface supérieure à 200 m², il est recommandé de réaliser une étude en matière d'infiltration des eaux dans le sol (pluies, voiries, etc.) afin de dimensionner une solution d'infiltration qui n'aggrave pas les risques et n'en provoque pas de nouveaux.

Afin de limiter les infiltrations ou les rejets concentrés, la réalisation de puisards ou de puits d'infiltration sera tout particulièrement à éviter, et ne pourrait être autorisée que dans le cas d'une étude prouvant qu'elle n'augmente pas le risque sur la parcelle et les parcelles avoisinantes.

Le porter à connaissance autorise toutes les constructions nouvelles, travaux et constructions liées à l'existant. Toutefois, les cas énoncés ci-dessous seront soumis à une étude géotechnique :

- Les constructions et extensions de plus de 20 m²,
- la réalisation de retenues d'eau, de piscines enterrées et de bassins.

Mesures applicables en secteur d'ALÉA TRÈS FAIBLE

Les zones d'aléa très faible ne sont pas soumises aux mouvements de terrain. Elles sont néanmoins soumises aux mesures générales applicables à l'ensemble de la zone d'étude.

La Mairie

Echelle graphique

L'arrêté ministériel du 17 avril 2023, relatif aux dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, rend les échelles graphiques obligatoires sur les plans de situation, les plans de masse et les plans en coupe.

Tous les dossiers ne comportant pas cette échelle graphique (permis ou déclaration préalable), feront l'objet d'une demande de pièces complémentaires.

Merci de veiller à ce que vos architectes et maîtres d'œuvre tiennent compte de cette nouvelle directive, applicable depuis le 1er juillet 2023.

La Mairie

Exemples d'échelle graphique

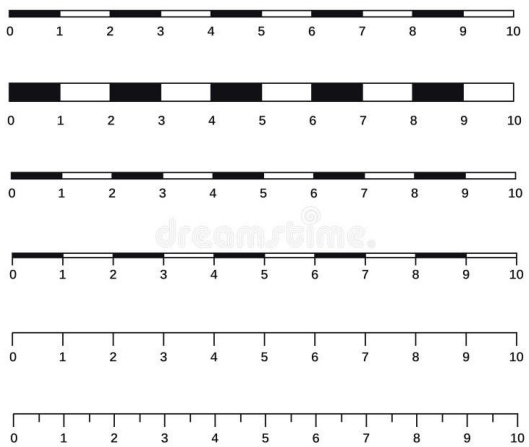

La Collectivité européenne d'Alsace au cœur de votre Canton

Monique HOULNE – Frédéric BIERRY, conseillers d'Alsace du Canton de Mutzig

Chers habitants de la commune de Niederhaslach, nous avons souhaité vous rendre compte du travail sur notre Canton pour votre parfaite information.

Lorsqu'on habite dans le Canton, la mobilité sur les routes est essentielle, c'est pourquoi, nous avons à cœur de sécuriser vos déplacements :

A Still, sur la RD 118, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a repris l'enrobé (36 317 €). A Oberhaslach, sur la rue du Nideck, la traversée a été renouvelée (60 317 €).

A Heiligenberg, sur la RD 1420 (entre le giratoire et le pont) l'enrobé a été remplacé 248 715 €. Le créneau de dépassement est également refait (142 193 €). Enfin, le pont au-dessus de la bretelle d'Urmatt a été sécurisé (sciage des corniches) 9 352 €.

Le saviez-vous ?

26 agents sont chargés d'assurer la sécurité et l'entretien des routes pour faciliter les accès à notre Canton.

Ce que vous avez le droit de savoir …

Actualités sur le projet à Rothau :

Parce que la traversée de Rothau est compliquée et insécurisée avec plus de 8 000 véhicules qui passent chaque jour dans la Grand'rue (dont 18 % de poids lourds), nous travaillons sur un tracé qui permettra de répondre aux enjeux de sécurité, de tranquillité, de réduction du bruit et de la pollution.

Le dépôt du dossier est prévu au mois de décembre 2023. Ensuite, il faudra encore obtenir les autorisations environnementales (juillet 2024). Si tout va bien, les premiers travaux pourraient démarrer en 2026.

Collège de Mutzig :

Le collège bénéficie de travaux de rénovation (isolation, remplacement des menuiseries et pose de panneaux photovoltaïque). Une première phase de travaux a eu lieu cet été. La suite est prévue en 2024.

Coût des travaux : 2.8 millions d'euros.

Dans les quatre collèges de notre Canton, 50 agents de la Collectivité européenne d'Alsace assurent leurs missions au bénéfice de vos enfants.

Soutenir les projets communaux :

Comme les moyens des petites communes sont limités, nous avons fait le choix d'apporter des aides pour les besoins des habitants de Niederhaslach :

- Réfection de la rue St Florent : 36 814 €
- Mise en place d'un auvent sur les stèles funéraires de la Collégiale (projet en cours) : 4 600 €

Nous sommes très investis au Champ du feu :

Chalet de secours, salle hors-sac, entretien des pistes de ski, gestion des parkings. Nous travaillons actuellement à un projet aux vertus environnementales et sportives. Ce projet a pour ambition de mieux protéger les secteurs sensibles (tourbière, zones Natura 2000…) et optimiser la pratique du ski nordique sur le site où l'enneigement naturel est le mieux garanti (site des Myrtilles). Cela est possible grâce à une humidité favorable et une exposition au Nord.

Une grande concertation a été menée du 8 juin au 23 juillet. Merci à celles et ceux qui ont participé. Nous avons entendu les remarques et impacts. Nous continuons de travailler sur le dossier.

La proximité, notre priorité !

Notre enjeu c'est aussi de rapprocher le service public au plus près des habitants. Notre collectivité est présente sur 400 sites en Alsace et notamment pour accompagner les plus fragiles. Seize travailleurs sociaux sont présents dans les antennes locales (comme à Mutzig) pour répondre aux besoins du quotidien (prestations sociales, vaccinations infantiles, RSA & accompagnement à l'insertion, aide aux personnes âgées et handicapées). Prise de rendez-vous au centre médico-social: 03 68 33 89 46

Comme vous le savez peut-être, nous sommes aussi organisés en territoire. Ainsi, 10 référents techniques sont mobilisés pour soutenir les projets des communes.

Un Digibus pour faciliter l'accès et l'usage du numérique :

300 000 Alsaciens sont en situation d'exclusion numérique. Pour y répondre nous avons déployé des conseillers numériques pour faciliter les démarches en ligne, la prise en main de l'outil informatique, la rédaction de courriels. Prise de rendez-vous: 03 68 33 89 00.

Frédéric BIERRY **Monique HOULNE**

Nous espérons vous avoir donné les renseignements pour mieux vous servir

Soirée après-ski

Gros plan

La rubrique présente dans ce numéro Lucas Heitz, fondateur de la jardinerie Alsagarden, grand passionné des plantes et auteur de plusieurs ouvrages.

Merci de vous présenter en quelques mots. Quel âge avez-vous ? D'où êtes-vous originaire ? Quel est votre parcours ?

Je suis le fondateur et gérant de la jardinerie-graineterie Alsagarden située sur la place de l'église à Niederhaslach. Je suis originaire de Gambsheim, une commune du bord du Rhin, j'ai aujourd'hui 33 ans et j'habite dans le village depuis 2016.

Passionné de jardinage depuis ma tendre jeunesse, j'ai rapidement développé un intérêt pour la botanique. À l'adolescence, j'ai plongé dans la lecture de récits de voyages captivants d'explorateurs et de botanistes qui ont découvert de nouvelles terres et plantes. Guidé par l'envie inconsciente de suivre leurs pas, j'ai appris le métier de jardinier-paysagiste, puis poursuivi des études supérieures en géographie.

Finalement, j'ai créé la graineterie Alsagarden en 2010 avec pour objectif de contribuer à la préservation des variétés potagères locales anciennes qui me tiennent à cœur et que je m'applique à faire connaitre et diffuser au plus grand nombre.

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à vous installer dans notre village ?

J'ai créé Alsagarden alors que j'habitais encore chez mes parents à Gambsheim. Après quelques années d'activité, je me suis mis en quête d'un lieu propice pour construire mon projet de vie. L'idée était de dénicher une propriété pouvant accueillir à la fois mon domicile et mon activité professionnelle… et bien sûr de la place pour y cultiver mon jardin ! C'est ainsi que j'ai découvert Niederhaslach. La vallée de la Hasel, son environnement naturel verdoyant et le village m'ont immédiatement conquis. C'est en 2016 que je me suis donc installé au cœur du village, au 3 place de l'Eglise, au pied de la Collégiale, dans ce qui était jadis une maison de Chanoines. Après des travaux de rénovation et d'aménagement extérieur, nous avons inauguré la graineterie et le potager d'expérimentation en 2018.

D'où vous est venue cette passion pour la jardinerie et la graineterie ?

Depuis mon enfance, jardiner a toujours été une activité plaisante pour moi. Du plus loin que je me souvienne, j'ai toujours eu à cœur de dénicher et cultiver des plantes de collection et des variétés insolites. Pas plus haut que trois pommes, je me souviens que je sillonnais déjà, accompagné de mes parents, toutes les foires aux plantes et tous les jardins de la région où j'écoutais avec passion les jardiniers, les horticulteurs et les pépiniéristes. Chaque plante avait une histoire bien particulière et c'était pour moi une véritable invitation au voyage que de les écouter !

Je me suis donc assez naturellement orienté vers mes études de jardinier-paysagiste dans une école d'horticulture et du paysage, puis j'ai fait mes études supérieures en géographie. C'est durant ces années que j'ai pris conscience que l'agriculture, le maraîchage était gangrené de variétés commerciales, hybrides qui n'ont pas beaucoup d'autre qualité que d'être résistantes au transport. C'est à ce moment-là, qu'a germé en moi l'idée de fonder une activité qui aurait comme vocation de participer à la sauvegarde et la diffusion de variétés anciennes patrimoniales, savoureuses avant tout ! C'est ainsi que j'ai eu la chance de transformer ma passion en métier.

En plus de vous et de Marielle, comptez-vous d'autres employés ?

Pendant longtemps, j'étais seul dans l'entreprise, mais j'ai la chance d'avoir aujourd'hui à mes côtés, Marielle, ma compagne, qui a rejoint cette belle aventure et qui m'épaule au quotidien dans le travail. Nous souhaitons cependant rester une petite entreprise familiale, nous n'avons pas pour ambition de changer d'échelle, et l'embauche d'autres employés n'est pour le moment pas prévue.

Comment occupez-vous les mois d'hiver durant lesquels la boutique est fermée ?

En effet, la boutique est fermée durant toute la saison hivernale, de novembre à février, mais ce n'est pas pour autant que nous hibernons. L'hiver est en réalité pour nous une période relativement chargée. En tant que grainetier, c'est là que nous recevons toutes les semences produites dans l'année par nos producteurs partenaires. Nous effectuons ensuite des tests de germination sur les lots afin de garantir la qualité germinative des semences que nous proposons, et nous procédons enfin au conditionnement des sachets de graines en vue de la saison suivante. Et avant Noël, nous nous attelons aussi à jouer aux lutins du Père Noël en préparant des coffrets cadeaux thématiques de nos semences fortement plébiscitées sous les sapins. Toutes ces activités nous tiennent bien occupés durant les longs mois d'hiver.

Avez-vous des clients qui viennent de loin pour profiter de votre expertise ?

Effectivement, je suis le premier étonné de voir comme le lieu s'est rapidement affirmé comme un point de ralliement pour les jardiniers de toute la région, parfois venus d'outre-Vosges, et même d'outre-Rhin. Au-delà d'une « jardinerie classique », notre petite boutique est aussi un lieu d'échange. En plus de nos semences, nos plants et la visite du potager d'expérimentation, les clients viennent aussi pour prendre conseils… et cela tombe bien, j'aime parler des plantes et du jardinage ! Je suppose que la disponibilité dont nous faisons preuve pour offrir nos meilleurs conseils à la clientèle contribue également à notre réputation.

J'ai été impressionné par le nombre très important de personnes qui vous suivent sur Facebook, comment expliquez-vous une telle popularité ?

Soucieux de partager notre passion pour les plantes et les semences, nous diffusons de nombreux conseils et informations utiles, et nous partageons également nos expériences sur les réseaux sociaux au quotidien. Nous encourageons la discussion et l'échange d'idées, nous répondons aussi aux questions et aux commentaires. Tout cela contribue à renforcer les liens avec notre communauté de jardiniers amateurs qui est toujours plus importante.

Comment envisagez-vous le développement d'Alsagarden dans les prochaines années ?

L'objectif pour les prochaines années est de rester fidèle à notre philosophie en poursuivant la mise en lumière et la relance de « nouvelles » variétés anciennes oubliées devenus rares en culture. Notre gamme compte actuellement près de 600 variétés anciennes, comme par exemple le navet long 'Noir d'Alsace', le chou 'Quintal d'Alsace' ou encore la tomate 'Belle de lorraine'. Évidemment, plus ces variétés seront cultivées, moins le risque pour celles-ci de tomber dans l'oubli et disparaître est important.

Aussi, depuis 2023, nous proposons des ateliers sur place portant sur des sujets tels que les techniques de permaculture, l'utilisation des plantes sauvages comestibles, ou encore sur la manière de bien faire ses propres semences. Pour les années à venir, nous souhaitons étoffer davantage notre offre en introduisant de nouvelles thématiques, tout en continuant à développer ces rencontres qui permettent aux participants de progresser vers une plus grande autonomie. Il nous semble essentiel de permettre aux gens de se réapproprier ces connaissances et ces savoir-faire parfois oubliés.

Propos recueillis par Pierre Weber

Beau succès des Journées du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre dernier, l'association les Amis de Saint Florent a organisé les Journées Européenne du Patrimoine. C'était l'occasion de faire connaître au public leur projet de couvrir les stèles du jardin lapidaire. De nombreuses animations étaient proposées durant ces deux jours telles que :

• visites commentées de la collégiale.

• ouverture de l'atelier de sculpture du président Christian Fuchs. Les écoles du village lui ont aussi rendu visite le vendredi après-midi.

• présentation, par Steve Ehalt, de l'orgue Rinckenbach avec une démonstration phonique, technique et visuelle avec projection simultanée sur grand écran.

• concert des enfants du Petit Chœur de la Hasel, ainsi que les superbes prestations de Etienne Ernwein à l'harmonica, Edmond Lobner à la trompette, ainsi que Thierry Hassler à l'orgue.

Devant l'église, le stand des Amis de Saint Florent a ravi les visiteurs avec des boissons et pâtisseries à consommer sur place ou à emporter.

Si vous voulez rejoindre l'équipe, donner un peu de votre temps pour les travaux de couverture des stèles, ou encore nous soutenir financièrement (un reçu de déductibilité fiscal vous sera transmis), vous pouvez prendre contact avec la secrétaire Michèle Morisot au 06.71.23.24.35.

Evelyne Deiber
Photos Evelyne Deiber

Harmonie de Niederhaslach : Concert Annuel 2023

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de notre concert du 15 octobre dernier. Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux pour connaître toute notre activité.

Nous remercions également le Petit Chœur de la Hasel et Maud Quevedo-Moriamé pour leur participation.

Par ailleurs, si vous pratiquez d'un instrument et que vous souhaitez vous joindre à l'aventure, rendez-vous les mercredis soir de 20h00 à 22h00 à l'arrière du bâtiment de la mairie place de l'église.

Facebook : Harmonie de Niederhaslach
Instagram : harmonie_niederhaslach
Contact : harmonie.niederhaslach@gmail.com

Harmonie de Niederhaslach

Saint Florent

Le dimanche 12 novembre, saint Florent a été honoré, en célébrant l'anniversaire de la translation des reliques du saint de Strasbourg à Niederhaslach.

Photo Evelyne Deiber

La fête a commencé par une procession dans les rues de Niederhaslach accompagnée des chants de la chorale Sainte-Cécile et de la musique de l'Harmonie de Niederhaslach. Dans l'ordre, ont pu être admirées les reliques de saint Florent enfermées dans la magnifique chasse dorée et la statue de saint Florent, puis la statue de sainte Anne portée par les Annawiewer. S'en est suivie la grand-messe célébrée par le curé Olivier Becker. Sur le parvis de la collégiale se tenait le traditionnel marché. Malgré la météo peu clémente, cela reste toujours un moment convivial.

Pour clôturer cette journée, le chœur d'homme Pluricanto a donné un concert de haute qualité, qui a permis de vivre une parenthèse enchantée dans notre quotidien.

Sandrine Bentz

Ateliers de Noël

Voilà plusieurs années, maintenant que nos ouvriers communaux voient leurs ateliers investis par une joyeuse bande de bénévoles.

Depuis octobre, tous les mardis, les rires résonnent, les histoires se partagent, et les liens se tissent.

Des moments de camaraderie qui renforcent l'esprit d'équipe des bénévoles, les poussant à donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur entreprise de restauration des décorations de Noël qui ont souffert des affres du temps.

Il faut noter que travailler dans la joie et la bonne humeur n'est pas seulement agréable, c'est aussi une source d'inspiration. Inspiration que nous mettrons en œuvre l'an prochain. Vous l'avez donc compris point de nouveautés cette année.

Chaque bénévole apporte sa touche personnelle aux décorations qu'il répare. Toutes les personnes présentes se sentent appréciées et sont motivées à venir afin de maintenir l'esprit de Noël. Pendant quelques semaines, nous nous sentons tels les lutins du Père Noël à imaginer les yeux des enfants (et des grands) qui se poseront sur les différents sujets qui sont disposés stratégiquement.

Bon, je l'avoue... Danièle sait aussi comment nous faire revenir, mais chut, je ne peux pas en dire plus. Je profite de cet encart pour remercier toutes les personnes qui font de notre village un endroit encore plus spécial en cette période festive.

Que leur exemple inspire chacun de nous à répandre la joie, la gentillesse et l'amour, non seulement pendant la saison de Noël, mais tout au long de l'année.

Joyeux Noël à tous, et que l'esprit de générosité et de partage continue de briller dans nos cœurs, qu'il apporte douceur dans nos vies.

Stéphanie Siegel

Bierfest

L'ambiance était explosive lors de la 7ème édition de la Bierfest, organisée par le Comité des Fêtes, le 7 octobre.

L'orchestre « Ma bonne étoile » a littéralement transporté les participants dans une ambiance de fête de la bière d'outre-Rhin.

Très belle prestation également de « Gueri der Klostertaler », son répertoire et ses divers instruments de musique ont ravi le public.

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous le samedi 24 février pour son traditionnel bal de carnaval, la Bierfest aura lieu le samedi 6 octobre 2024.

Brigitte Loeber

Balade nocturne terrifiante

La manifestation organisée par l'association Bi-MuSik a tenu toutes ses promesses. Les 3200 participants, pour la plupart déguisés, ont été gâtés en frayeurs et surprises sur un parcours d'environ 5 km à travers chemins, village et champs.

Vampires, militaires zombies, chorale angoissante, clown, loups-garous, labyrinthe, paysans méchants… le début du parcours était déjà bien angoissant.

Tout s'est éclairé dans le pré sur les hauteurs du village, la magie du spectacle enflammé des Light of fire a enthousiasmé les spectateurs, médusés par la qualité de la prestation.

Une petite pause restauration au relais et ça repart pour la suite dans la descente de la rue du Bâtonnier Baumann avec, une guillotine, un accident et une rencontre avec des Orcs, monstres velus et malveillants dans une ambiance de terreur absolue.

Une fois arrivés à la fin du parcours, les enfants font la rencontre de la sorcière, en lui donnant son nom (déchiffré grâce aux énigmes dispersées tout au long du parcours) elle leur offre des bonbons.

Les majorettes de Bishoffsheim, déguisées en zombies, s'en donnaient à cœur joie dans des chorégraphies endiablées.

De retour à la salle des fêtes les participants se sont régalés avec une délicieuse soupe saucisse, des tartes flambées, grillades, burger et de délicieuses pâtisseries confectionnées par nos soins.

Un grand merci aux 80 figurants et artistes, à la quarantaine de bénévoles membres de Bi-MuSik, familles et amis(es) ainsi qu'à la commune de Niederhaslach.

Nous souhaitons présenter nos excuses aux riverains pour les désagréments causés et nous vous exprimons notre gratitude pour votre précieuse collaboration. Rendez-vous le samedi 26 octobre 2024 pour la prochaine édition.

Brigitte Loeber

Le Grand Sapin

Le sapin qui trône sur la place de l'Église a été installé le 15 novembre dernier. Il provient de la forêt de Niederhaslach.

Comme chaque année, l'entreprise TRANSPORTS STRUBEL a prêté main forte à l'équipe municipale en mettant gracieusement à disposition ses ouvriers et ses engins. Merci à tous pour ce travail d'équipe !

La Mairie

Fête de Noël

Petit retour sur l'animation de Noël qui s'est déroulée le 3 décembre dans une belle ambiance hivernale.

Petits et grands ont pu se régaler de douceurs aux divers chalets présents sur la place ou bien se réchauffer autour de l'un des nombreux braseros. Pas besoin de quitter le village ce jour là pour trouver un bon verre de vin chaud, du miel, une déco de Noël, une couronne, un cadeau fait main ou encore un joli sapin.

En milieu d'après-midi c'est l'Harmonie qui nous a régalés, avec son magnifique concert de l'Avent, suivie du Petit Chœur de la Hasel et de nos écoliers qui nous ont fait rêver et plonger dans une belle ambiance natale.

A la tombée de la nuit celui que nous attendions tous, le Saint Nicolas, est arrivé accompagné de son fidèle âne Suzy et son acolyte le père fouettard afin de distribuer des Manneles aux enfants sages (aux moins sages aussi !!).

Un grand merci à tous les participants, sans qui cette belle animation n'aurait pu se faire.

Danièle Lucas

Chalet des Amis de Saint Florent

Quelle belle idée ont eu les instigateurs du marché de Noël de notre village ! Cela a été cette année encore un plaisir de se rencontrer sur la place de l'église autour des chalets … et des braseros !

Le chalet des Amis de Saint Florent a volontiers brillé de la magie de Noël et nous étions enchantés de vous faire partager notre vin chaud et nos Bredeles.

Nous remercions chaleureusement les pâtissiers et pâtissières pour leur confection de Bredeles et tous les généreux donateurs qui nous soutiennent dans la très prochaine réalisation de notre chantier : la construction d'une galerie pour protéger les stèles du jardin de la collégiale.

Michèle Morisot

Marché de Noël

C'est encore une initiative du Conseil Municipal Junior que d'inviter cette année lors de notre marché de Noël les plus jeunes à un atelier de coloriage en 3D.

Installés pour une brève séance, et avec les suggestions de nos juniors, les enfants ont pu partir avec la décoration de Noël qu'ils ont eux-mêmes réalisée !

Michèle Morisot

Fête de Noël des aînés

Dimanche 17 Décembre a eu lieu la fête de Noël des aînés de Niederhaslach. A cette occasion, ils étaient 85 à se rassembler à la salle des fêtes afin de partager un délicieux repas.

Cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, accompagnée durant l'apéritif de quelques notes de musique de l'Harmonie de Niederhaslach. Puis les chants de Noël du Petit Chœur de la Hasel ont animé l'après-midi.

Nos aînés sont repartis satisfaits de cette belle fête qui n'avait malheureusement pas pu avoir lieu ces trois dernières année à cause du Covid. Rendez-vous l'année prochaine pour partager d'autres belles anecdotes concernant notre village.

Camille Schaeffer

ANNIVERSAIRES :

Juillet

Mme	HEILI Irène née BERRANG, le 2 juillet 1932	91 ans
M.	DUBOIS Michel, le 07 juillet 1943	80 ans
M.	RECHT Roland, le 08 juillet 1941	82 ans
M.	REIBEL Laurent, le 11 juillet 1943	80 ans
Mme	SCHALLER Josée née HEMMERLE, le 12 juillet 1941	82 ans
Mme	SCHIEL Liselotte née SCHWANGER, le 27 juillet 1941	82 ans
Mme	EHRET Rosa née KUMPF, le 31 juillet 1930	93 ans

Août

M.	INGERT Bernard, le 5 août 1939	84 ans
M.	RADMACHER Jean-Marie, le 10 août 1937	86 ans
Mme	FASSNACHT Florence née KALK, le 14 août 1932	91 ans
Mme	SCHNELZAUER Irène née DILGER, le 22 août 1932	91 ans
M.	MORITZ Alphonse, le 26 août 1937	86 ans
Mme	FLUCK Marie Antoinette née RICHERT, le 26 août 1943	80 ans
Mme	MOSSER Marie Elise née STROBEL, le 28 août 1932	91 ans

Octobre

Mme	HELMBACHER Bernadette née MUNCH, le 2 octobre 1936	87 ans
Mme	KALK Gaby née BALL, le 7 octobre 1941	82 ans
Mme	MARCHAL Fernande née PETIT, le 15 octobre 1933	90 ans
Mme	MORITZ Lucie née KREMER, le 22 octobre 1931	92 ans
Mme	MUNCK Marie Thérèse née DOSSMANN, le 23 octobre 1942	81 ans

Novembre

Mme	LEY Julienne née GENZLING, le 4 novembre 1941	82 ans
Mme	HILLBRAND Annette née SCHWARTZ, le 11 novembre 1938	85 ans
Mme	KOESSLER Rosa née HORNECKER, le 19 novembre 1939	84 ans
Mme	AUGUSTIN Cécile née HEILIGENSTEIN, le 23 novembre 1935	88 ans
Mme	DESCHLER Lucienne née SCHWALLER, le 28 novembre 1934	89 ans

Décembre

M.	KOESSLER Gérard, le 02 décembre 1938	85 ans
M.	SCHMITT Roland, le 05 décembre 1942	81 ans
Mme	ZEIGER Pierrette née SCHUTT, le 18 décembre 1941	82 ans
M.	HEILI Nicolas, le 30 décembre 1930	93 ans
M.	ESSAKALI Ahmed, le 31 décembre 1938	85 ans

NAISSANCES

le 2 juillet 2023 à Strasbourg : Julia GIRARDIN, fille de Johan GIRARDIN et de Carole-Anne BERTHON
le 20 juillet 2023 à Strasbourg : Ezel-Méline PALABICAK, fille de Savas PALABICAK et de Marjorie WIPF
le 23 juillet 2023 à Strasbourg : Maël SCHROETTER, fils de Grégory SCHROETTER et de Gaëlle GAMBE
le 30 juillet 2023 à Strasbourg : Mathéo MAUBERT, fils de Alexandre MAUBERT et de Julie BRAND
le 10 septembre 2023 à Strasbourg : Martin BANGRATZ, fils de Davy BANGRATZ et de Stéphanie GILG
le 18 septembre 2023 à Strasbourg : Eline KLUFTS, fille de Pascal KLUFTS et de Anne-Sophie OFFERLÉ
le 21 septembre 2023 à Strasbourg : Meryem RAMADANOV, fille de Suada RAMADANOV
le 28 septembre 2023 à Strasbourg : Auguste STRUBEL, fils de Johan STRUBEL et de Caroline RATHGEBER
le 17 octobre 2023 à Schiltigheim : Noé LAUFENBUCHLER, fils de Pascal LAUFENBUCHLER et Camille LAZARUS

MARIAGES

Luc WITTMANN et Brigitte KAUFFER, le 5 août 2023
Bader SAÏDI et Marianne BUISSON, le 26 août 2023
Izzet KARAARSLAN et Irem ISIK, le 23 septembre 2023

NOCES D'OR (50 ans de mariage)

3 août 1973, Prosper MORITZ et Marie Josèphe SAINT-MARTIN
21 septembre 1973, François STRUBEL et Christiane ARLEN

DECES

le 7 septembre 2023 à Strasbourg : Monsieur Thierry JACQ, 59 ans
le 4 novembre 2023 à Lutzelhouse : Madame Annelise RUCH née MORITZ, 85 ans
le 17 novembre 2023 à Schirmeck : Monsieur Raymond FOIT, 85 ans
le 15 décembre 2023 à Niederhaslach : Monsieur Bernard EICHEL, 72 ans